



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 mars 2021

REÇU
Par Christine Wirtgen, 09:38, 02/03/2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi qu'à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire au sujet des postes d'apprentissage.

Suite à la crise sanitaire lié au Covid-19, le Gouvernement avait pris la décision de prolonger la date limite de recherche d'un poste d'apprentissage pour l'année scolaire en cours au 31 décembre 2020 par rapport à la date initial du 1^{er} novembre 2020.

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes :

- Messieurs les Ministres peuvent-ils me dire combien de personnes ont pu profiter de cette prolongation de date ? De quelles professions ou de quels métiers s'agit-il ?
- Combien de jeunes n'ont pas pu trouver un poste d'apprentissage, ventilé selon niveau de qualification et profession/métier ?
- Quelles sont les mesures offertes à ces candidats n'ayant pas pu trouver un poste d'apprentissage ? Combien de jeunes profitent de ces mesures ?
- Le gouvernement a instauré une prime en faveur des entreprises formatrices en cas d'engagement d'un(e) ou de plusieurs apprenti(e)s. Quel est le résultat de cette initiative ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz

Député

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale à la question parlementaire n° 3747 de Monsieur le Député Marc Spautz

En date du 2 novembre 2020, 463 jeunes restaient encore à la recherche d'un apprentissage. Ce chiffre comprend tous les jeunes qui s'étaient présentés au service d'orientation professionnelle de l'ADEM ou qui ont contacté par téléphone ou courriel le service précité au moins une fois entre le 2 septembre et le 2 novembre 2020.

Ci-dessous le tableau reprenant ces demandeurs d'apprentissage selon leurs aspirations en ce qui concerne la profession et le niveau académique visés :

	Demandeurs de postes d'apprentissage								
	TOTAL	CCP		DAP		DT		TRF	
		F	G	F	G	F	G	F	G
Conseiller en vente	63	0	0	32	31	0	0	0	0
Commis de vente	52	23	29	0	0	0	0	0	0
Agent administratif et commercial	52	0	0	27	25	0	0	0	0
Coiffeur	39	13	3	10	13	0	0	0	0
Assistant en mécanique automobile	29	1	28	0	0	0	0	0	0
Installateur chauffage - sanitaire	23	0	6	0	17	0	0	0	0
Électricien	22	0	11	0	11	0	0	0	0
Peintre - décorateur	22	0	13	1	8	0	0	0	0
Mécatronicien d'autos et de motos	20	0	0	0	20	0	0	0	0
Cuisinier	19	3	2	7	7	0	0	0	0
Informaticien qualifié	16	0	0	2	14	0	0	0	0
Dessinateur en bâtiment	11	0	0	1	10	0	0	0	0
Esthéticien	10	0	0	10	0	0	0	0	0
Gestionnaire qualifié en logistique	6	0	0	0	6	0	0	0	0
Magasinier du secteur automobile	6	0	0	1	5	0	0	0	0
Boulangier - pâtissier	6	0	4	1	1	0	0	0	0
Assistant pépiniériste - paysagiste	5	2	3	0	0	0	0	0	0
Peintre de véhicules automoteurs	5	0	1	0	4	0	0	0	0
Instructeur de natation	5	0	0	1	4	0	0	0	0
Peintre de véhicules automoteurs	5	0	1	0	4	0	0	0	0
Agent de voyages	4	0	0	0	4	0	0	0	0

Serveur de restaurant	4	1	0	0	3	0	0	0	0
Auxiliaire de vie	3	0	0	3	0	0	0	0	0
Division logistique	3	0	0	0	0	0	3	0	0
Carreleur	3	0	0	0	3	0	0	0	0
Maçon	3	0	0	0	3	0	0	0	0
Vendeur technique en optique	3	0	0	2	1	0	0	0	0
Menuisier	3	0	0	0	3	0	0	0	0
Couturier	2	0	0	0	0	0	0	2	0
Couvreur	2	0	1	0	1	0	0	0	0
Mécanicien industriel et de maintenance	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Mécatronicien	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Aide ménagère	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Assistant fleuriste	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Boucher - charcutier	1	0	1	0	0	0	0	0	0
BTS Négociation, relation client	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Débosselleur de véhicules automoteurs	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Décorateur	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Mécanicien de mécanique générale	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Mécatronicien de cycles	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Mécatronicien de véhicules utilitaires	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Opticien	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Pépiniériste - paysagiste	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Plafonneur - façadier	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Serrurier	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Total	463	45	104	99	209	0	3	2	1

Entre le 2 novembre 2020 et le 4 janvier 2021, 398 candidats (243 jeunes et 155 adultes) ont encore été assignés par le service d'orientation professionnelle de l'ADEM en vue d'un contrat d'apprentissage.

Au cours de ces deux derniers mois de placement en apprentissage, 243 demandeurs d'apprentissage initial sur 463 jeunes ont pu être placés en apprentissage grâce à la décision de reporter la date limite.

177 jeunes restaient jusqu'à la fin de l'année 2020 en contact étroit avec le service d'orientation professionnelle de l'ADEM en recevant toutes les offres de postes d'apprentissage appropriées. Malgré tout, ils n'ont pas réussi à conclure un contrat d'apprentissage.

Voici le tableau reprenant les jeunes demandeurs d'apprentissage n'ayant pas réussi à trouver un employeur formateur :

	Demandeurs de postes d'apprentissage								
	TOTAL	CCP		DAP		DT		TRF	
		F	G	F	G	F	G	F	G
Conseiller en vente	35	0	0	19	16	0	0	0	0
Commis de vente	31	16	15	0	0	0	0	0	0
Agent administratif et commercial	15	0	0	6	9	0	0	0	0
Coiffeur	13	6	1	4	2	0	0	0	0
Mécatronicien d'autos et de motos	12	0	0	0	12	0	0	0	0
Installateur chauffage - sanitaire	9	0	5	0	4	0	0	0	0
Assistant en mécanique automobile	8	0	8	0	0	0	0	0	0
Électricien	7	0	4	0	3	0	0	0	0
Peintre - décorateur	7	0	4	1	2	0	0	0	0
Assistant pépiniériste - paysagiste	6	2	4	0	0	0	0	0	0
Dessinateur en bâtiment	4	0	0	0	4	0	0	0	0
Peintre de véhicules automoteurs	4	0	2	0	2	0	0	0	0
Cuisinier	3	1	1	0	1	0	0	0	0
Boulangier - pâtissier	2	1	1	0	0	0	0	0	0
Esthéticien	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Magasinier du secteur automobile	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Menuisier	2	0	0	1	1	0	0	0	0
Vendeur technique en optique	2	0	0	2	0	0	0	0	0
Auxiliaire de vie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Boucher - charcutier	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Aide ménagère	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Couturier	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Couvreur	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Gestionnaire qualifié en logistique	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Informaticien qualifié	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Instructeur de natation	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Maçon	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Mécatronicien	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Prothésiste dentaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Serveur de restaurant	1	0	0	0	1	0	0	0	0
Vendeur en boucherie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Total	177	27	47	38	65	0	0	0	0

En général, les jeunes n'ayant pas de patron-formateur n'ont pas le droit de suivre les cours respectifs au lycée. Cette année-ci, les jeunes à la recherche d'un patron ont pu suivre les modules à l'école. Dans leur recherche, ils étaient accompagnés par les équipes socio-éducatives du Centre national de la formation professionnelle continue (CNFPC). Malgré cet encadrement, certaines personnes n'ont pas pu trouver de patron formateur. À la mi-janvier, le Service de la formation professionnelle (SFP) a réalisé une analyse des données du fichier élèves qui a permis de conclure pour les moins de 25 ans que :

- 61 apprentis de la 2^e ou 3^e année de d'apprentissage n'avaient pas trouvé de patron formateur. Ils ont tous été contactés personnellement fin janvier par le SFP : toutes inscrites à l'ADEM, 21 personnes ont accepté l'aide proposée et ont été prises en charge par l'ADEM-OP pour trouver rapidement un nouveau patron-formateur, les 40 personnes restantes n'ayant plus été intéressées de poursuivre leur apprentissage pour diverses raisons (CDD ou CDI, études supérieures, armée ou autres). Celles-ci ont été signalées à l'ALJ pour suivi.
- 111 jeunes de la première année d'apprentissage ayant activement poursuivi leur recherche d'un patron-formateur, n'ont malheureusement pu trouver de poste d'apprentissage. Ces derniers ont été contactés par le CNFPC afin de les intégrer dans les programmes dédiés tels que « Fit4Léier », formations patronales, COIP ou autres organisés aussi bien à Esch-sur-Alzette qu'à Ettelbruck

(N.B. : D'éventuelles légères différences par rapport aux chiffres communiqués antérieurement par l'ADEM-OP proviennent du fait que le relevé des chiffres a été fait à deux moments différents.)

Le programme-phare des CNFPC « Fit4Léier » (F4L) permet de recueillir les jeunes sans patrons-formateurs et de les soutenir dans le développement d'un projet professionnel individuel réaliste et ainsi que dans la mise en œuvre de celui-ci. Pour ce faire, les candidats passent par une phase d'orientation dans les ateliers du CNFPC ainsi que par une phase de préparation à la vie active, notamment en faisant des stages en entreprise. Les candidats sont accompagnés tout au long de la formation par une éducatrice graduée de référence qui s'occupe également du suivi des stages. Ainsi se crée la possibilité de travailler avec les candidats aussi bien en groupe qu'en coaching individuel afin de les préparer au mieux à la recherche d'un stage qui, de préférence, pourra déboucher dans un poste d'apprentissage ou de travail.

En date du 26 mars 2021, 107 jeunes furent inscrits à ce programme, 64 à Esch-sur-Alzette et 43 à Ettelbruck.

L'objectif de la prime unique pour la promotion de l'apprentissage dans le domaine de la formation professionnelle est d'encourager et de soutenir les entreprises ou autres organismes de formation à maintenir les contrats d'apprentissage conclus, à les inciter à en conclure de nouveaux et à reprendre des contrats d'apprentissage résiliés en raison du contexte sanitaire actuel.

Les chiffres attestent de l'efficacité de la mesure prise pour contrecarrer l'impact de la pandémie actuelle sur l'apprentissage : un peu plus de trois mois après l'entrée en vigueur de la loi du 15 décembre 2020 portant introduction d'une prime unique pour la promotion de l'apprentissage dans le domaine de la formation professionnelle, pas moins de 214 demandes de prime ont été formulées à l'adresse de mes services.